Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 16 (1970)

Heft: 10

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

revue de PRESSE

canton de bâle

Sandoz introduit les horaires mobiles

(A.T.S.) L'entreprise chimique Sandoz s.a., à Bâle, a introduit dès le 31 août les horaires mobiles dans cinq de ses sections, selon le nouveau règlement provisoire, les employés peuvent choisir comment composer leur horaire, à conditions d'accomplir 42 heures 1/2 par semaine et d'être présents entre 9 heures et midi et de 14 à 16 heures. Le travail ne doit pas commencer avant 7 heures, ni se terminer après 19 heures. Cette expérience peut être interrompue n'importe quand, mais si elle s'avère concluante, elle sera étendue au reste du personnel.

Collaboration « Marcel Dassault-Hoffmann Laroche » dans le domaine de l'électronique médicale

(A.T.S.) Un communiqué diffusé par « Hoffmann-Laroche » a annoncé que la société électronique Marcel Dassault à Paris, a, ces dernières années, développé une série d'appareils dans le secteur de l'instrumentation médicale. Elle vient de conclure avec F. Hoffmann-Laroche et Cie, S.A., à Bâle, un accord de cession de ses brevets et de ses licences de fabrication aux fins d'assurer à ses produits une diffusion à l'échelle mondiale.

Pour Hoffmann-Laroche, qui est également active dans le domaine de l'électronique médicale depuis quelques années, la commercialisation des appareils de l'électronique Marcel Dassault lui permettra d'utiliser plus rationellement son organisation de distribution.

L'accord conclu avec l'électronique Marcel Dassault n'affecte en aucune façon ceux que Hoffmann-Laroche a déjà passés avec d'autres entreprises dans le domaine de l'électronique médicale. Il permettra bien plutôt d'intensifier les efforts communs en vue d'en accélérer la réalisation.

canton de berne

Exposition Wurstemberger à Bienne

A la Galerie Lydie Ray, située dans le très moderne palais des congrès de Bienne, Wurstemberger a exposé début septembre une très belle collection de peintures récentes.

Aux jeux brillants, mais si souvent stériles de l'abstraction, aux virtuosités techniques, Wurstemberger a toujours préféré sa vision de la réalité. C'est un choix courageux. C'est une indépendance qui doit quelquefois coûter cher à celui qui, sans s'isoler, navigue à contre-courant.

Aujourd'hui, le courant est dévastateur. Il aboutit à la négation même de l'art. Mais Wurstemberger, lui, n'a pas choisi de faire la révolution avec sa palette. Dès lors, comment ne pas aimer la sincérité profonde de son engagement, cette fidélité à son intuition, à sa sensibilité ?

Si, dans l'œuvre de Wurstemberger, le pouvoir d'émotion a toujours été fonction de la présence du réel, la réalité reste toujours inséparable de l'imagination du peintre. Un jour, l'ancre sur le sol dessine avec son ombre un graphisme étrange. Quel beau prétexte ! Un autre jour, le paysage breton s'impose harmonieusement par lui-même. Mais toujours, on retrouve chez Wurstemberger ce merveilleux sens de la couleur et de la composition, cette harmonie de tons.

« Hommage à Hodler », Hommage à Hemingway », « Paysage du Tessin » et l'autoportrait, quatre toiles de belle matière présentées à Bienne, qui marqueront dans la carrière de cet attachant artiste.

R. C.

Foire suisse d'art et d'antiquités

(V.V.B.) Du 9 au 20 octobre 1970 aura lieu au musée des Beaux-Arts la foire suisse d'art et d'antiquités. Cette foire est déjà la onzième et son importance est incontestée dans le commerce de l'art et des antiquités ; elle peut se mesurer sans crainte aux foires internationales de Delft, Londres, Paris et Munich. Cette foire est la plus importante organisation de son genre dans toute la Suisse. Ces jours-là la ville fédérale attendra une fois de plus la visite des collectionneurs et des marchands de tous pays.

Pour le passionné des trésors d'art anciens et dont les intentions ne sont pas d'acheter, la foire est une occasion unique d'admirer les créations d'objets d'art des temps passés. L'importance dont la ville de Berne jouit comme centre du commerce de l'art et des antiquités est soulignée par le grand nombre de magasins d'antiquité et les nombreuses galeries d'art dont les enchères ont une renommée internationale.

Quand nos vaches du Simmenthal s'envolent pour la Grande-Bretagne

(A.T.S.) Près de 300 têtes de bétail de la race tachetée du Simmenthal ont été expédiées par avion de Genève en Grande-Bretagne :

Le troupeau destiné à l'exportation a passé une quarantaine dans les écuries du comptoir de Lausanne. Le transport et la quarantaine (qui dura quatre semaines en Grande-Bretagne) font doubler le prix de chaque tête de bétail, c'est pour cette raison que de nombreuses précautions ont été prises au cours du transport pour éviter tout risque de contagion ou d'épidémie.

En 1969, la Suisse a exporté 2120 têtes de bétail de la race tâchetée du Simmenthal contre 7150 têtes de la race brune, dite de Schwyz. L'Italie est un des grands importateurs de bovins des deux races et les grands transports vers le sud ont surtout lieu en automne. Si les Italiens préfèrent la race brune, les pays de l'est achètent un grand nombre de têtes de bétail de la race du Simmenthal. Les principaux importateurs sont la Bulgarie, la Tchécoslovaquie, l'U.R.S.S., la Yougoslavie et la Hongrie. L'Afrique du Sud, la Bolivie et la Lybie ont également importé des spécimens de la race tâchetée en 1969.

Il existe actuellement près de 900 000 bovins de la race du Simmenthal. D'ordinaire, les importations ont pour but d'améliorer la race dans les différents pays en régénérant le sang.

canton de neuchâtel

Une tradition du Jura neuchâtelois : la Fête de l'ours

(C.P.S.) Tous ceux qui, en Suisse romande, ont quelque goût pour les manifestations authentiques, savent ce qu'est la Fête de l'ours de la Ferme Robert.

Mais rares sont ceux qui connaissent exactement son sens et sa portée: en 1757, un bûcheron du Haut-Jura neuchâtelois, qui s'était établi avec ses frères au pied du Creux-du-Van, — David Robert — s'aperçut un matin que le champ d'orge qu'il venait de planter, avait été saccagé par un ours. Il se jura de tuer l'animal et, un matin du mois d'août, l'ayant débusqué, il livra au fauve un combat sans merci. L'ours fut blessé à mort et achevé par les frères de David que le bruit avait alertés. Mais le valeureux combattant devait mourir huit jours après, des suites des blessures qu'il avait reçues.

Une plaque rappelle cet incident sanglant sur la façade de ce qui est devenu la Ferme Robert, un des hauts lieux du tourisme neuchâtelois. Le bâtiment appartient à l'Etat, mais il est géré par Mme F. Glauser, qui est une des descendantes de David Robert. Nous lui avons demandé des précisions sur la fête de l'ours. — Il y a un peu plus d'un quart de siècle, nous dit-elle, tous les descendants des frères Robert décidèrent de se réunir chaque année sur les lieux du combat et de célébrer la victoire de leur ancêtre sur le dernier ours qui vivait dans le Jura. On mime le combat, puis, dans ce cadre sans doute unique, on mange en commun. Les échos de cette célébration se répandirent et, à mesure que les années s'écoulaient, l'assistance était plus nombreuse bien que le nombre de Robert diminuât. Il avait même diminué à ce point que j'avais envisagé de supprimer cette Fête de l'ours. Mais l'Etat lui-même m'a demandé de maintenir cette tradition qui est une des dernières qu'on possède en pays neuchâtelois. J'ai obéi et j'ai maintenu aussi la coutume qui veut qu'on distribue la soupe à tous ceux qui viennent assister au combat. Chaque année, l'assistance est énorme et des cars viennent même de Genève avec plus de 300 personnes. L'an dernier, nous avons enregistré un record d'affluence et nous avons distribué plus de 200 soupes.

Ce succès me comble de joie parce que je pense qu'à cette époque où l'on démolit tout, où l'on saccage tout ce qui nous rattache au passé, il faut se raccrocher à une des dernières choses valables qui nous restent.

On va rappeler l'entrée des Bourbaki aux Verrières

(C.P.S.) Des manifestations auront lieu, au début de l'an prochain, pour rappeler l'entrée des Bourbaki en Suisse, il va y avoir cent ans.

Elle se fit, on le sait, en grande partie aux Verrières.

L'observateur sagace des pays et des gens qu'est Paul Morand, a écrit dans l'un de ses ouvrages que l'âme d'un pays ne se découvre pas en fréquentant les dancings et les tea-room, mais en visitant ses églises et en parlant avec le garde-champêtre.

Rien n'est plus vrai. Rien n'est plus vrai, surtout, pour ce charmant village que le voyageur venant de France, découvre en traversant la frontière, et qui porte

le curieux nom de « Les Verrières ». Il est situé à l'extrémité occidentale du canton de Neuchâtel, c'est-à-dire dans le Haut-Jura, et jusqu'en 1848, il groupait sous l'appellation de Mairie des Verrières, les trois communes de la Côte-aux-Fées, des Bayards et des Verrières.

D'où vient ce nom? Certains historiens prétendent que la richesse des forêts avoisinantes avait attiré, dans un passé très lointain, des verriers qui auraient si fortement marqué le village que tout naturellement on l'aurait appelé les Verrières. D'autres affirment, au contraire, que des mines de fer ayant existé dans la région, il était naturel qu'on l'appelât du vieux mot français « Ferrières » dont le nom « Les Verrières » serait dérivé. Enfin, une troisième explication voudrait que le nom vînt du vieux mot « Berrières » ou Barrières » en raison du fait que le village fait frontière avec la France. Jusqu'ici, aucune de ces explications n'a prévalu, et le village continue à vivre paisiblement sans se préoccuper outre mesure de ses origines.

L'hiver y est rude. Jusqu'au milieu du XIXe siècle, les loups y étaient nombreux et décimaient les troupeaux de brebis. L'écrivain Louis Favre, dans ses charmantes « Nouvelles jurassiennes » conte l'histoire du ménétrier Jean des Paniers qui réussit à tuer un loup, simplement en jouant de sa clarinette d'une façon si désordonnée et en faisant de tels couacs, que la bête monstrueuse s'affaissa sur ses quatre membres, les oreilles aplaties, les yeux hagards, la queue serrée sous le ventre, littéralement terrorisée par ces sons extravagants.

Mais le village a d'autres titres à l'attention du voyageur. C'est aux Verrières qu'en 1476, l'avant-garde du duc de Bourgogne dut rebrousser chemin. C'est aux Verrières aussi que le 31 janvier 1871, l'armée française du général Bourbaki franchit la frontière suisse pour se réfugier dans notre pays après sa défaite devant l'armée allemande. Cela dura plusieurs jours et plusieurs nuits presque sans interruption et près de 80 000 hommes furent ainsi recueillis sur le sol helvétique.

canton du tessin

Vers une intégration de la commune bourgeoise dans la commune politique ?

(A.T.S.) Le malaise politique dont souffre actuellement le Tessin se situe aussi bien au niveau du Conseil d'Etat, du grand Conseil que des partis. Il s'est manifesté une fois encore au cours de l'examen devant le grand Conseil des rapports annuels présentés par les départements. La presse souligne que l'absence d'une véritable direction politique ravale le gouvernement au rang d'une simple institution administrative.
C'est dans ce contexte que vient s'inscrire le débat sur le « Patriziato », bourgeoisie qui jouit encore, comme par le passé, d'une grande importance économique, mais que bon nombre de députés voudraient voir s'intégrer désormais dans la commune politique. Représentant tous les groupements politiques, ces députés ont présenté une motion proposant la création d'une commission d'étude chargée d'examiner ce problème sous ses aspects juridiques, politiques et socio-économiques.
Le Département de l'intérieur a essuyé de vives critiques pour ne pas avoir entrepris de traiter à fonds les questions touchant à la fusion de certaines petites communes et à la réorganisation du patriciat. Il s'est défendu en arguant du fait que ce problème est d'ordre politique et relève par conséquent de la seule compétence du conseil d'Etat. Le département a fait savoir par ailleurs qu'il avait déjà entrepris l'étude de la question et qu'il s'était heurté à l'opposition du patriciat. Corporation de droit public reconnue par la constitution cantonale, le patriciat tessinois est propriétaire de plus des 4/5e des bois et forêts qui constituent pour lui une appréciable source de revenu mais revêtent, pour le canton, une grande importance. Il s'agit en effet pour lui de veiller à la protection contre l'érosion, les avalanches et les forces de la nature. De plus, ces terrains devraient permettre l'extension et le développement futurs des centres de loisirs et de sport. Le danger existe de voir s'instaurer la spéculation. Cependant, le statut des communes bourgeoises veut que les ventes de terrains soient ratifiées par le Conseil d'Etat. En fait, le 90 % des terrains vendus sont rachetés par des membres du patriciat et à des prix fixés par leur propre assemblée. La fusion des communes bourgeoises et des communes politiques pose donc des problèmes constitutionnels et économiques délicats.
La fusion des petites communes politiques est un problème parallèle. Il faudra apporter à ces questions une réponse qui satisfasse aux exigences de l'économie agricole, touristique et du bâtiment, le manque de planification à l'échelle cantonale et locale se fait sentir et la loi d'urbanisme qui aurait dû le pallier a été refusée l'an dernier par le peuple.

LIBERTÉ ET PATRIE

canton de vaud

Mort de l'éditeur J.-J. Hort

(A.T.S.) M. Jean-Jacques Hort, éditeur et publiciste très connu en Suisse, vient de s'éteindre à l'âge de 85 ans. Natif de Bâle, il avait dirigé les succursales de Lausanne et de Neuchâtel de l'agence de publicité « Orell

Fuessli S.A. », avant de fonder à Lausanne l'agence de publicité « Annonces suisses S.A. ».
M. Hort présida aux destinées de l'hebdomadaire agricole « Le Sillon romand » et de l'hebdomadaire illustré « La Patrie suisse », et fonda « Le Dragon romand ». Il fut aussi administrateur à la « Tribune de Lausanne ». Passionné des problèmes de la chasse, il créa « Feld, Wald und Wasser » (Berne) et « Le pêcheur et le chasseur suisses » (Lausanne). Il dirigea cette dernière publication pendant trente ans, jusqu'en février 1970.

Les 80 ans d'un savant suisse de renom mondial : Ferdinand Gonseth

(A.T.S.) Le professeur Ferdinand Gonseth, l'un des plus éminents mathématiciens et philosophes que la Suisse ait connue, et dont la réputation est internationale, fête à Lausanne son 80e anniversaire. Né à Sonvilier (Jura) le 22 septembre 1890, il a fait ses premières écoles à la Chaux-de-Fonds, puis poursuivit de brillantes études. En dépit d'une cécité toujours plus prononcée, il enseigna à l'université de Berne et, de 1930 à 1960, occupa à l'école polytechniqe fédérale de Zurich une double chaire de mathématiques supérieures et de philosophie des sciences, où il forma toute une génération d'étudiants dont beaucoup sont devenus des personnalités de plusieurs pays.
Créateur de l' « idonéisme », philosophie qui concilie la science et la philosophie pure et repose sur le nécessaire dialogue entre les hommes, fondateur et directeur de la revue internationale « Dialectica », président de l'académie internationale de philosophie des sciences, M. Ferdinand Gonseth est l'auteur de plusieurs ouvrages qui font autorité dans le monde et il s'est signalé lors de maints congrès scientifiques et philosophiques. Il est, sauf erreur, le seul jurassien a avoir son portrait dans le grand Larousse du XXe siècle.
Lors d'une réunion au domicile de M. Gonseth à Lausanne, son œuvre a été rappelée par des amis et anciens élèves. Des manifestations ont marqué le 80e anniversaire du professeur Gonseth les 15 et 16 septembre à la Chaux-de-Fonds. Des exposés ont été présentés au « Club 44 » par MM. Werner Soerensen, recteur de l'université de Neuchâtel, Eric Emery, sous-directeur du gymnase cantonal de la Chaux-de-Fonds, et de François Bonsack, du Locle, tandis que M. Gonseth a parlé sur le thème « ne sommes-nous pas tous des philosophes ? » Il a été reçu officiellement par le conseil communal et une exposition lui est consacrée à la bibliothèque de la ville de la Chaux-de-Fonds.

canton de zurich

Inauguration des vitraux de Chagall au Fraumuenster de Zurich

(A.T.S.) Zurich peut s'enorgueillir d'un nouveau chef-d'œuvre : cinq vitraux dus au célèbre artiste Marc Chagall viennent d'être posés dans le chœur du Fraumuenster et ils ont été inaugurés au cours d'une cérémonie solennelle. Les donateurs de ce trésor, un couple, sont restés anonymes.
Les vitraux de Chagall représentent diverses scènes bibliques, et ils s'inscrivent dans la ligne de ses œuvres précédentes, créées pour la cathédrale de Metz, la synagogue Hadassah, à Jérusalem, le mémorial Hammarskjoeld, de New York, et la chapelle Rockefeller, à Washington.
Les vitraux du Fraumuenster sont, comme l'a dit l'artiste lui-même lors de l'inauguration, l'expression d'une expérience et d'une volonté profondément personnelles. Ils ont été conçus dans son atelier de Saint-Paul-de-Vence et fabriqués à Reims, dans la manufacture Charles Marq. Là, la composition des couleurs a été choisie parmi d'innombrables teintes, puis les verres ont été mis en plomb. Enfin, le montage des vitraux, à Zurich, a commencé il y a deux semaines.
Les scènes choisies par Chagall proviennent de l'ancien et du nouveau testament : le vitrail central, dont le ton dominant est le vert, figure le Christ, entouré à sa droite par une représentation du royaume de Sion, à dominante jaune, et à sa gauche ,par une image de Jacob où le bleu est roi. Les deux vitraux latéraux sont consacrés, celui du nord aux prophètes, dans des tons rouges, et celui du sud, axé sur le bleu, aux tables de la loi.

Suite et fin de la page 3

d'aides internationales, le monde entier aurait mal compris l'acceptation de ce projet et la situation des Suisses de l'étranger rendue très précaire.
M. Vœgeli secrétaire d'ambassade venant de Berne, dit combien il était heureux de se trouver dans un pays aussi magnifique, pour établir l'intérim à l'ambassade pendant les vacances de Monsieur l'ambassadeur, puis il lut en allemand le message du président de la confédération. Après l'hymne national écouté religieusement, tous les participants se retrouvèrent devant une buvette et un buffet bien garnis pour déguster saucisses, jambons et fromages, en provenance de Suisse, sans oublier la pâtisserie de Mme l'Ambassadrice, très experte dans cette spécialité.
Nous remercions encore Monsieur l'Ambassadeur et Madame pour cette délicieuse soirée qui s'est déroulée par une température idéale au milieu de compatriotes qui, malgré l'éloignement sont restés très attachés à leur pays d'origine.

Le Président de la société suisse
de Fesches-Le-Chatel :
Emile VOISARD.